



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au Plan d'urbanisme n° 30-2016 concernant le nouveau secteur résidentiel

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 12 octobre 2021, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n°69-2021 amendant le Plan d'urbanisme n° 30-2016 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax ».

Description de la zone concernée :

- la zone visée est située derrière l'école primaire et le parc des loisirs.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Plan d'urbanisme afin :

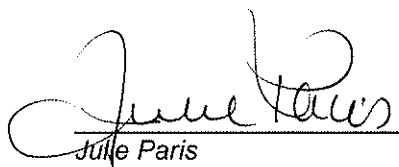
- D'intégrer un Programme particulier d'urbanisme (PPU). Ce Programme particulier d'urbanisme aura pour objet de planifier un développement résidentiel cadrant avec les besoins de la communauté et la mise en valeur du paysage ;
- De mettre à jour la description de l'affectation « Résidentielle » à la suite de l'ajout du PPU.

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 16 novembre 2021, à 19 h00, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité. Ce projet ne comprend pas de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX, CE 25 OCTOBRE 2021.



Julie Paris
Directrice générale